

# Séance d'information

# Reconstruction de rues

20 septembre 2018



## DÉROULEMENT DE LA SÉANCE D'INFORMATION

- Mot de bienvenue
- Mise en contexte
- Présentation détaillée des projets
- Branchements des propriétés privées
- Période de questions

## IDENTIFICATION DES INTERVENANTS

- Ville de Mercier
- Entrepreneurs
  - **Rue Sauvé** : L3B
  - **Rue des Chênes** : Sintra
  - **Secteur Mars, Mercure et Croissant Argus** : Sintra
- Avizo experts-conseils (firme d'ingénierie)
- Laboratoire de contrôle des matériaux : à déterminer

## MISE EN CONTEXTE

- Lise Michaud, mairesse de Mercier

## OBJECTIFS DE LA SÉANCE D'INFORMATION

- **Inform**er les citoyens des travaux à venir sur les rues Sauvé, des Chênes, Mars, Mercure et Croissant Argus.
- Établir un **lien de communication** entre les intervenants et les citoyens.
- **Cibler et réduire les irritants** occasionnés par les travaux.
- Préciser la **méthode de financement** des travaux.
- Identifier les **travaux à réaliser par les citoyens**.

## FINANCEMENT DES TRAVAUX

- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)
  - Contribution des gouvernements du Canada et du Québec : 2,9 M\$
  - Contribution de la Ville de Mercier: 4,2 M\$
- Opportunité pour la Ville de Mercier de standardiser la largeur des rues.

## PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018

- Michel Brousseau, ing., directeur des travaux publics et du génie

## MODALITÉS DU PROGRAMME

- Seuil minimal d'immobilisation en infrastructure municipale
- Priorité des travaux
- Plan d'intervention



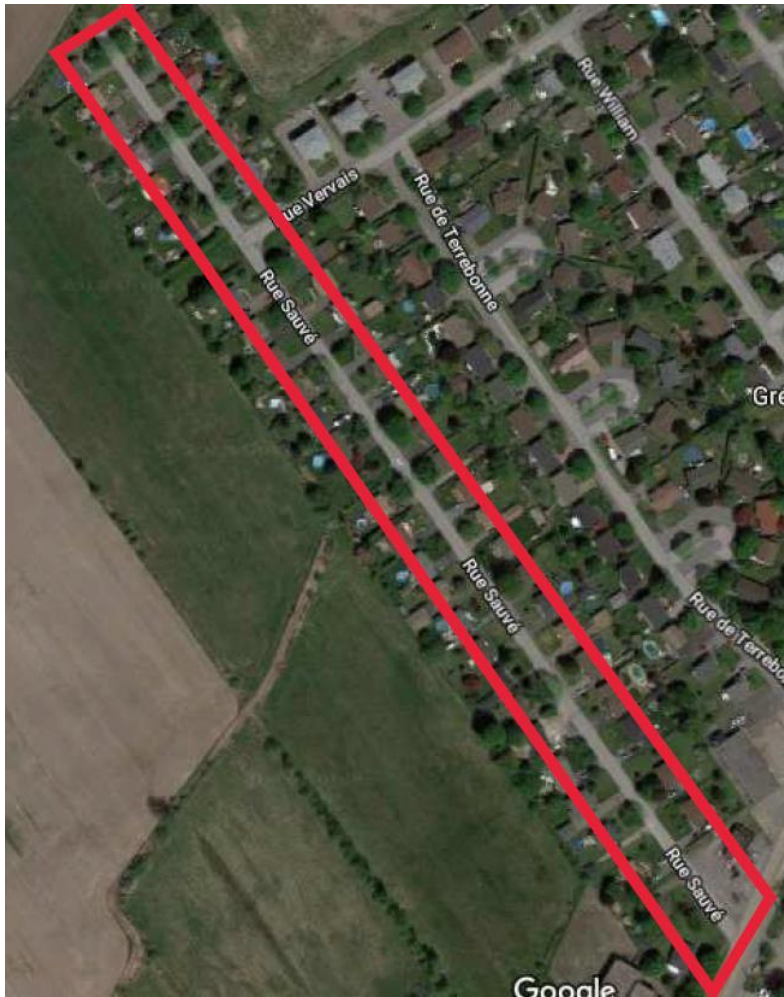


## PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX

- Alan Harrer, ing. M.Sc,  
Directeur  
Génie municipal et développement urbain  
Avizo experts-conseils
  
- Gaston Jr Lachance, ing.  
Ingénieur civil  
Génie municipal et développement urbain  
Avizo experts-conseils

## LOCALISATION DES TRAVAUX

Rue Sauvé



# LOCALISATION DES TRAVAUX

Rue des Chênes



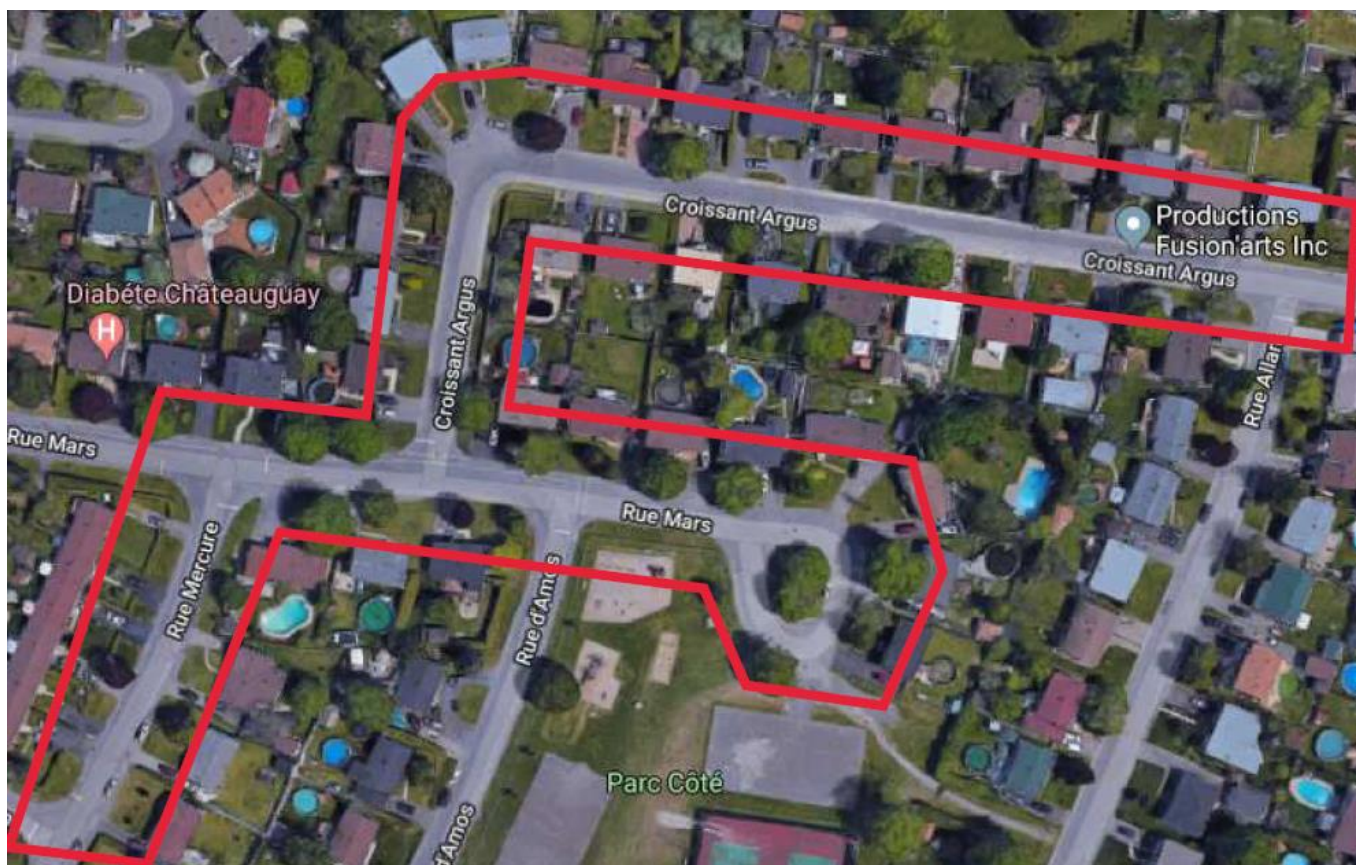


# LOCALISATION DES TRAVAUX

Secteur Mars, Mercure et croissant Argus



Ville de  
Mercier



## DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Remplacement de l'égout sanitaire.
- Remplacement des conduites pluviales et installation de nouvelles conduites pluviales.
- Remplacement des conduites d'eau potable.
- Remplacement de toutes les entrées de services entre la conduite principale et la ligne de lot.
- Construction de bordures en béton.
- Travaux de réfection de chaussée. Largeur des rues :
  - 8,0 mètres (sans piste cyclable)
  - 8,5 mètres (avec piste cyclable)
  - 9,0 mètres (avec bordures existantes)

## CALENDRIER PRÉLIMINAIRE DES TRAVAUX

- **Travaux préparatoires** à partir de la fin septembre 2018:
  - Installation de l'aqueduc temporaire.
- **Début des travaux d'excavation** début octobre 2018.
- **Fin prévue des travaux** le 17 décembre 2018.
- Réfections et couche de surface du pavage au printemps 2019 (complétés avant le 15 juin 2019).
- **Horaire de travail** : 7 h à 19 h.
- Les travaux de la rue Sauvé sont reportés en 2019, entre le 18 mars 2019 et le 15 octobre 2019
  - Réalisés sur 13 semaines consécutives.

## COÛT DES TRAVAUX

Contrats octroyés par le conseil le 13 septembre 2018

- Rue Sauvé: 2 109 900 \$
- Rue des Chênes: 1 135 011 \$
- Secteur des rues Mars, Mercure et du croissant Argus:  
2 307 278 \$

Les taxes sont incluses.

Les contingences ne sont pas incluses.

## RESPONSABILITÉS DES CITOYENS DURANT LES TRAVAUX

- Suivre les indications de chantier.
- Respecter les limites des travaux (CNESST).
- Faire part de toute question, commentaire ou plainte au surveillant de chantier ou à la Direction des travaux publics et du génie.
- Aviser de tout déménagement, toute livraison ou tout transport nécessitant un accès direct à votre propriété, prévu pendant les travaux.



## ALIMENTATION EN EAU TEMPORAIRE

- Un service d'aqueduc temporaire en surface sera installé pour assurer l'approvisionnement en eau potable et la protection incendie.
- SVP faire attention de ne pas endommager les tuyaux





## GESTION DE LA CIRCULATION, ACCÈS AUX PROPRIÉTÉS ET BRUIT

- Accès aux entrées de cour et aux résidences
- Possibilité de détours « Circulation locale seulement » lors des travaux. Stationnement sur les rues avoisinantes
- Bruit
- Présence de machinerie lourde
- Nettoyage des rues et poussière



## SERVICES PUBLICS

- Collecte des ordures et des matières recyclables
- Service de police et sécurité incendie
- Services postaux
- Transport scolaire / spécial

## RÉFECTION DES PROPRIÉTÉS

- Vidéo d'avant projet
- Protection des arbres et des plantes
- Entrées de cour
- Systèmes d'irrigation

## BRANCHEMENTS DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

- Michel Brousseau, Directeur des travaux publics et du génie

## TYPES DE RÉSEAU

- Réseau d'égout domestique
  - Reçoit les eaux domestique
  
- Réseau d'égout pluvial
  - Reçoit les eaux de ruissellement de drainage et souterraines
  
- Réseau d'égout unitaire
  - Reçoit les eaux d'égout pluvial et domestique

## OBJECTIFS COMPLÉMENTAIRES DES TRAVAUX

- Diminution des risques de refoulement du réseau d'égout sanitaire.
- Diminution des rejets (trop plein) dans l'environnement.
- Réduction des coûts d'exploitation du traitement des eaux usées domestiques.
- Bénéfices pour l'environnement et pour la ville

## BRANCHEMENTS DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

« Certains geste essentiels doivent nécessairement être posés par les citoyens pour maintenir l'efficacité des réseaux et éviter leur débordement. »

### Exemple :

- Gouttières et drainage du terrain.
  - Écoulement en surface en éloignant l'eau de la maison.
- Ségrégation des eaux domestique et pluvial :
  - Acheminer les eaux domestiques au réseau d'égout domestique.
  - Acheminer les eaux de ruissellement à l'égout pluvial
  - Acheminer les eaux de drainage souterraines à l'égout pluvial directement ou via une pompe d'assèchement dans une fosse de retenue



## ASSISTANCE AUX CITOYENS

### Travaux de conformité des branchements privés:

- Élaboration d'un guide pour le citoyen (automne 2018).
- Service, sans frais, d'un expert-conseil pour assister le citoyen et les conseiller et établir les travaux de conformité à exécuter (raccordement du drain de fondation, clapet anti-retour, etc.) (échéancier à venir)
- Délais pour l'exécution des travaux de conformité, 1 an après la fin des travaux

## DES QUESTIONS DURANT LES TRAVAUX?

- Direction des travaux publics et du génie
  - 450 691-6090, poste 421
    - Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30
    - Vendredi, de 8 h à 12 h
- [direction.travauxpublics@ville.mercier.qc.ca](mailto:direction.travauxpublics@ville.mercier.qc.ca)
- Numéro d'urgence (soirs et fins de semaines) :
  - 450 691-6090, option 5

## PÉRIODE DE QUESTIONS



**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!**